



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PARIS, LE 27 OCT. 2011

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
BUREAU "POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT DES RH" (DRH 2-D)
5 PLACE DES VINS DE FRANCE
75573 PARIS CEDEX 12



Affaire suivie par Martine Lebrech-Lagache / Sébastien Blandin
Téléphone : 01 53 44 28 66 / 28 64
Télécopie : 01 53 44 28 62
Mél : martine.lebrech-lagache@finances.gouv.fr
sebastien.blandin@finances.gouv.fr

NOTE POUR TOUS LES SERVICES

OBJET : organisation en janvier 2012 d'un examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur dans un centre de traitement automatisé de l'information.

Mes services organiseront le **lundi 16 janvier 2012**, pour l'ensemble des directions, un examen professionnel de vérification d'aptitude aux fonctions de programmeur dans un centre de traitement automatisé de l'information.

I - CONDITIONS D'ACCES

Cet examen est ouvert aux personnels des corps de catégorie B qui souhaitent se diriger vers des tâches de programmation dans un centre de traitement automatisé de l'information.

II - DATE ET LIEU DES ÉPREUVES

L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu le **lundi 16 janvier 2012** en région parisienne.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à Paris à compter du **lundi 5 mars 2012** en région parisienne.

III - NATURE DES ÉPREUVES

Les épreuves sont les suivantes :

- ◆ *Epreuve écrite d'admissibilité* : établissement d'un algorithme dans un langage choisi par le candidat (COBOL, JAVA, PHP, VB/ASP.NET) - (durée : 5 heures) ;
- ◆ *Epreuve orale d'admission* : entretien avec le jury (préparation : 30 minutes - durée : 30 minutes).

IV - INSCRIPTION DES CANDIDATS

La date de fin de saisie des préinscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, de retrait des dossiers d'inscription ou de demande (le cachet de la Poste faisant foi) au secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 29 novembre 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

La date de fin de confirmation des préinscriptions sur Internet ou l'intranet ministériel, de dépôt des dossiers d'inscription ou d'envoi (le cachet de la Poste faisant foi) au secteur des concours du secrétariat général des ministères économique et financier est fixée au **mardi 6 décembre 2011 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

Aucun envoi interne par télédocus ne sera accepté.

Les candidats peuvent s'inscrire :

◆ **soit par voie de téléprocédure**

- **sur Internet** par le portail du ministère www.economie.gouv.fr - rubriques « Liens pratiques » - « S'informer sur les métiers du ministère » - onglet « Inscriptions » - « Inscriptions aux concours de l'Administration Centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration Centrale » ;
- **sur Intranet** : Alizé - onglet « Ressources humaines » - menu « Recrutement/parcours professionnel » - « progresser dans sa carrière : concours et examens » - « portail des concours des ministères économique et financier >> accéder au site » - onglet « Inscriptions » - « Inscriptions aux concours de l'Administration Centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration Centrale ».

La procédure se déroule en deux phases, une phase de préinscription qui attribue un numéro d'enregistrement et un code confidentiel communiqués au candidat par voie électronique et postale et une phase de confirmation de la préinscription à l'aide de ces identifiants.

Au-delà de la date limite de préinscription, les candidats peuvent accéder à la téléprocédure pour modifier ou consulter les données de leur inscription jusqu'à la date limite de clôture. Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle confirmation, la dernière manifestation de volonté du candidat est considérée comme seule valable.

La confirmation de la préinscription à un concours est obligatoire. **En l'absence de confirmation dans les délais, la préinscription au concours sera réputée nulle et, de fait, supprimée de la sélection.**

◆ **soit par dossier papier**

Les candidats conservent la possibilité de retirer un dossier d'inscription par courrier ou sur place auprès du Secrétariat général - direction des ressources humaines – sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale - bureau « politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2 – D) - secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France - 75573 PARIS Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 (de 9 heures à 18 heures).

Les demandes d'inscription doivent impérativement être établies sur les formulaires délivrés à cet effet par la direction des ressources humaines du Secrétariat général.

Tout dossier déposé après le mardi 6 décembre 2011 (18 heures) ne pourra être pris en considération.

Cette disposition s'applique également aux dossiers parvenant au secteur des concours dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au mardi 6 décembre 2011 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne comportant aucun cachet de la poste.

Aucun envoi interne par Télédocus ne sera accepté.

V - SERVICE AUQUEL DOIVENT S'ADRESSER LES CANDIDATS

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser au Secrétariat général - direction des ressources humaines - sous-direction des ressources humaines de l'administration centrale - bureau « politique de l'emploi et développement des RH » (DRH 2-D) - secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France - 75573 PARIS Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 (de 9 heures à 18 heures) - Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr.

Enfin, je vous rappelle que l'inscription à la préparation organisée par l'Institut de la gestion publique et du développement économique ne vaut pas inscription à l'examen.

*

* *

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations auprès des agents placés sous votre autorité.

L'Administrateur civil hors classe
Chef du Bureau DRH2-D



Fabrice THEVAUX